

ville de Cambrai

Arrondissement  
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE  
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2023

OBJET : N° 10-C

RAPPORTEUR : Madame DELEVALLÉE

INTITULÉ : COMPTABILITE COMMUNALE. Budget annexe « RESTAURATION ». Budget Primitif 2023

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 14 Mars 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;  
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;  
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;  
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;  
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;  
Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ; M. FLAMEIN ;  
M. LAURENT ; M. SIMPERE ; Mme BRIQUET ; Mme BERTELOOT ;  
Mme CHATELAIN ; M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ;  
M. MAURICE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;  
M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE  
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE  
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS  
M. SIMÉON qui a donné procuration à Mme WIART  
M. TRANOY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Il convient de vous prononcer sur le projet de budget primitif 2023 « Restauration ».

Au titre de cet exercice, la section d'exploitation est équilibrée à hauteur de 1 777 400 €.

Les principales dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de denrées alimentaires et par les charges de personnel.

Il est nécessaire de rappeler que les prix des denrées alimentaires ont considérablement augmenté au cours de ces derniers mois. Ainsi, les prévisions 2023 ont été provisionnées en ce sens.

Les recettes de fonctionnement sont, quant à elles, justifiées par la vente de repas aux cantines maternelles et primaires, et de repas au CCAS.

L'équilibre se faisant par une subvention d'équilibre du budget principal.

Quant à la section d'investissement, elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 35 000 €.

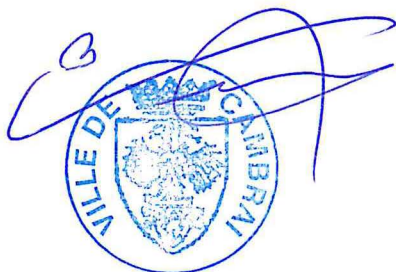
Il vous est demandé aujourd'hui d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2023.

Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures  
Pour extrait conforme  
Le Maire de Cambrai,  
François-Xavier VILLAIN

Le secrétaire de séance

M. Benoit VAILLANT



Pour le Maire,

Mme Marie-Anne DELEVALLÉE  
Maire-Adjointe déléguée aux Finances

